

Tempête Trump : protéger notre économie et passer à l'offensive

Recommandations en vue du dépôt du budget du gouvernement du Canada 2025-2026
.....

Mémoire présenté à l'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Finances et ministre des Affaires intergouvernementales du Canada

Le 11 mars 2025

Table des matières

Préambule.....	3
Contexte.....	3
Introduction.....	3
1. Protéger notre économie et passer à l’offensive	4
2. Élaborer une trajectoire de retour à l’équilibre budgétaire.....	9
Conclusion	9
Synthèse des recommandations	10

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses spécialistes, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

La Chambre dépose ses recommandations en vue du dépôt du budget 2025-2026 du gouvernement du Canada. La Chambre est bien consciente de la possibilité qu'une élection soit déclenchée avant le dépôt du budget, mais tenait néanmoins à mettre de l'avant sa lecture de la situation et les gestes à poser. À l'évidence, le Canada n'aura pas le luxe du temps et, advenant une élection, le prochain gouvernement devra statuer très rapidement sur les stratégies et les actions à mettre en œuvre.

Le Canada traverse une forte période de turbulences économiques et politiques. Nous subissons un « choc exogène » d'une ampleur inégalée depuis longtemps. Depuis quelques mois, nous devons composer avec des messages contradictoires d'un président américain impulsif et imprévisible, qui évoquent l'imposition de tarifs multiples d'une ampleur suffisante pour plonger le Canada dans une brutale récession économique. Le niveau de difficulté pour nos entreprises sera aussi amplifié par les mesures de représailles qui seront déployées en réponse aux tarifs américains.

Il est très difficile de prévoir ce qu'il adviendra. Sans guerre commerciale, l'économie du Canada bénéficiera de l'élan américain et poursuivra sa croissance. À l'inverse, avec des tarifs, il y aura récession, fragilisation des entreprises et pertes d'emplois. Rarement a-t-on été exposé à des scénarios possibles aussi distincts.

Quoi qu'il en soit, la crise actuelle aura eu le mérite de faire ressortir des faiblesses économiques historiques qu'il faut corriger. Si nous devons protéger notre économie face à toute éventualité, nous devons surtout améliorer notre base économique et passer à l'offensive. Si nous faisons les choses correctement, nous sortirons plus forts de cette crise : nous serons plus productifs, plus compétitifs et plus autonomes sur le plan économique.

Dans ce contexte, la Chambre reconnaît la grande incertitude à laquelle le gouvernement fait face. Le gouvernement fédéral, comme tous les acteurs économiques et politiques de la société, devra faire preuve d'une grande agilité.

Introduction

L'économie canadienne évolue essentiellement comme prévu en 2024. L'indice des prix à la consommation s'est rapproché de sa valeur cible de 2 %, atteignant 1,8 % en décembre¹. Cela a permis à la Banque du Canada d'assouplir sa politique monétaire en faisant graduellement passer son taux directeur de 5 % à 3 % au cours de l'année. La croissance du PIB au Canada, bien que faible, est demeurée positive, estimée à 1,3 %². Nous avons réussi à stabiliser les prix, tout en évitant une récession. C'est le fameux atterrissage en douceur, un bel exploit de politique économique.

Un climat d'incertitude profond qui brouille les pistes

Les indicateurs économiques démontrent donc une croissance de l'économie canadienne. Pourtant, le contexte économique et géopolitique est anxiogène : nous faisons face à une tempête imminente.

Le présage d'une guerre commerciale avec les États-Unis est très inquiétant. Les États-Unis sont de loin le premier partenaire commercial du Canada, avec plus de 3,6 milliards de biens et services qui ont traversé

¹ Banque du Canada. *Indice des prix à la consommation*. 2024. En ligne. [L'indice des prix à la consommation - Banque du Canada](#)

² Gouvernement du Canada. *Faits saillants sur la compétitivité du Canada – Bureau de l'économiste en chef*. 2025. En ligne. [Janvier 2025 - Faits saillants sur la compétitivité du Canada en matière d'investissement direct étranger : Bureau de l'économiste en chef](#)

la frontière canado-américaine chaque jour en 2023³. Les effets seraient dévastateurs pour l'économie canadienne. Selon les prévisions de la Banque du Canada, le PIB pourrait se rétracter de 2,5 points de pourcentage, ce qui plongerait le pays dans une récession, et ce, dès la première moitié de l'année⁴. Ce sont deux millions d'emplois liés aux exportations vers les États-Unis qui sont à risque : près de 10 % de l'emploi au Canada⁵. Des secteurs clés de l'économie canadienne sont particulièrement à risque, notamment la fabrication automobile, l'acier, l'aluminium et l'aérospatiale.

Le manque de marge de manœuvre pour affronter les défis

Le Canada devra faire des choix pour protéger l'économie dans un environnement incertain alors que les finances publiques affichent des déficits importants depuis plusieurs années. En 2023-2024 seulement, le déficit déjà prévu à 40 milliards a dû être revu à 62 milliards lors de la présentation de l'Énoncé économique de l'automne 2024⁶. Depuis plusieurs années, la Chambre s'inquiète de cette situation et évoque la nécessité de dégager des marges de manœuvre pour faire face à des crises imprévues. Il est tentant d'arguer en ce moment que nous avons bien raison.

Dans un contexte marqué par le risque de guerre commerciale, il sera d'autant plus important de procéder à l'examen des dépenses pour dégager des marges de manœuvre et, le cas échéant, réduire le fardeau fiscal des entreprises afin de les aider à demeurer compétitives face aux entreprises américaines.

Ce climat d'incertitude et de turbulences économiques et géopolitiques a mené la Chambre à mettre de l'avant les priorités suivantes pour l'exercice budgétaire 2025-2026 :

1. Protéger notre économie et passer à l'offensive
2. Élaborer une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire

1. Protéger notre économie et passer à l'offensive

Le Canada doit être en mesure de composer avec le protectionnisme américain. Même en l'absence de tarifs dans l'immédiat, le sentiment d'incertitude s'avère à lui seul nuisible à nos industries. La crise à laquelle nous faisons face nous amène à tirer le signal d'alarme pour affronter nos défis internes. Le gouvernement fédéral doit rapidement mettre en œuvre des actions qui auront des effets structurels pour redresser la productivité de nos entreprises et favoriser leur compétitivité.

S'attaquer au retard de productivité des entreprises

La productivité de nos entreprises est notre principal talon d'Achille. Entre 2020 et 2023, la productivité du Canada aurait diminué de 6 %, créant un écart de plus en plus important avec la plupart des économies industrialisées⁷. Mais c'est l'écart grandissant avec nos voisins du Sud qui est le plus inquiétant. Alors qu'en 2000, le Canada était 23 % moins productif que les États-Unis, l'écart a bondi à 47 % en 2023⁸. La trajectoire du Canada en termes de productivité est d'autant plus préoccupante dans le contexte d'incertitude actuel.

Une chose est rassurante : nous comprenons les causes de notre écart en matière de productivité, que ce soit le faible niveau d'investissement des entreprises dans les secteurs de l'innovation, de la recherche et développement (R-D) et de la transformation technologique ou encore des lacunes en formation de la main-

³ Gouvernement du Canada. *Le premier ministre annonce la tenue du Sommet économique Canada-États-Unis*. 2025. En ligne. [Le premier ministre annonce la tenue du Sommet économique Canada-États-Unis | Premier ministre du Canada](#)

⁴ Banque du Canada. *Évaluation des conséquences potentielles des droits de douane américains*. Rapport sur la politique monétaire. 2025. En ligne. [Évaluation des conséquences potentielles des droits de douane américains - Banque du Canada](#)

⁵ Statistique Canada. *Enquête sur la population active, janvier 2025*. 2025. En ligne. [Le Quotidien — Enquête sur la population active, janvier 2025](#)

⁶ Gouvernement du Canada. *Énoncé économique de l'automne 2024*. 2024. En ligne. [Énoncé économique de l'automne de 2024](#)

⁷ OCDE. *Niveau de la productivité*. 2023. En ligne. [Explorateur des données de l'OCDE • Niveau de la productivité](#)

⁸ La Presse. « La productivité en chute fait craindre pour le niveau de vie des Canadiens ». 2024. En ligne. [La productivité en chute fait craindre pour le niveau de vie des Canadiens | Radio-Canada](#)

d'œuvre. Compte tenu de ces constats, il est primordial de s'assurer que les entreprises évoluent dans un environnement compétitif et favorable aux investissements.

À cet égard, le gouvernement fédéral a annoncé plusieurs mesures dans son Énoncé économique de l'automne 2024 pour soutenir la croissance et la compétitivité des entreprises. Parmi celles-ci figurent des incitatifs fiscaux ciblés, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Le soutien à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) fait également partie des initiatives mises en place.

La Chambre accueille favorablement les incitatifs fiscaux annoncés en recherche et développement afin de stimuler la productivité et l'innovation des entreprises. Il est primordial de nous atteler à notre retard en productivité en investissant notamment dans des programmes liés à l'intelligence artificielle. Ces investissements nous aideront à maintenir notre position de chef de file mondial dans ce secteur.

Nous appelons le gouvernement à intensifier ses efforts pour améliorer la productivité. Il est impératif de mettre en place une stratégie nationale dotée d'indicateurs clairs afin de suivre les progrès et d'orienter les actions prioritaires. L'amélioration de la productivité doit guider chaque décision gouvernementale, qu'il s'agisse de recherche et développement, de commercialisation de l'innovation ou d'immigration.

Adopter un régime fiscal favorable à la compétitivité des entreprises

Pour surmonter des périodes de turbulence économique, nous devons absolument préserver la compétitivité de nos entreprises en améliorant leur productivité. L'adoption d'un régime fiscal et réglementaire favorable aux investissements fait partie de la solution.

D'une part, le régime fiscal des entreprises constitue un facteur de compétitivité d'une économie. D'après l'étude de *l'Indice de compétitivité fiscale internationale 2023* de Tax Foundation, des taux d'imposition élevés dans un pays découragent l'investissement et conduisent à une croissance économique plus lente⁹. Des conditions fiscales avantageuses, comme des incitatifs (crédits d'impôt) ou la réduction des charges fiscales permettent donc d'encourager l'investissement des entreprises et, à terme, de stimuler l'innovation et la productivité.

Nos voisins du Sud sont bien connus pour offrir un environnement fiscal attrayant, ce qui contribue à un climat propice aux investissements et à la forte compétitivité des entreprises qui y sont implantées. À cet effet, l'administration Trump entend diminuer davantage en 2025 les impôts aux entreprises. Cet abaissement risque fortement de nuire à l'attractivité du Canada et, par conséquent, d'augmenter les risques d'inversions fiscales.

Le Canada doit donc s'assurer que son régime fiscal reste avantageux dans un environnement d'affaires concurrentiel. Pourtant, le poids combiné des prélèvements fiscaux sur les entreprises en pourcentage du PIB demeure élevé au Canada, à 5,6 %¹⁰. En comparaison, la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se situe à 4,3 % en 2023. Aux États-Unis, ce taux s'élève seulement à 2,1 %.

Nous demandons au gouvernement que le taux d'imposition pour les entreprises ne soit pas revu à la hausse. Les entreprises perdent leur capacité d'investissement et d'innovation lorsque l'environnement fiscal devient trop lourd. Les mesures comme la hausse du taux d'inclusion des gains en capital de 50 % à 66,7 % prévue d'ici 2026 risquent d'accroître la pression financière et de nuire à l'investissement des entreprises au cours des prochaines années.

D'autre part, l'environnement réglementaire des entreprises canadiennes peut également s'avérer plus contraignant que celui de leurs homologues, ce qui représente un frein supplémentaire à l'investissement

⁹ Tax Foundation. *L'indice de Compétitivité Fiscale Internationale 2023*. 2023. [L'Indice de Compétitivité Fiscale Internationale 2023](#)

¹⁰ Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. *Bilan de la fiscalité au Québec* – Édition 2025. P. 46, 2025. En ligne. [Bilan-de-la-fiscalite-au-Quebec_Edition-2025_FINAL.pdf](#)

et à la productivité. Les PME canadiennes auraient dépensé près de 38,8 milliards de dollars en 2020 pour se conformer aux réglementations¹¹.

Le Canada impose aussi d'importantes restrictions sur le plan des investissements directs étrangers (IDE). Il se classe dernier parmi les pays du G7 selon l'indice de restriction réglementaire des IDE de l'OCDE. Ce classement s'explique par des mécanismes d'examen et d'approbation visant à garantir que les investissements apportent un avantage net au pays sans compromettre sa sécurité nationale. Peu de pays disposent de telles mesures, qui peuvent dissuader les investisseurs étrangers.

Les entreprises canadiennes doivent pouvoir bénéficier d'un environnement fiscal et réglementaire qui est favorable à leur croissance et à l'amélioration de leur productivité. Le gouvernement fédéral doit prendre les mesures nécessaires pour optimiser les coûts fiscaux et réglementaires des entreprises.

Renforcer le commerce interprovincial

Le Canada bénéficie d'un atout stratégique majeur : sa proximité avec l'un des plus grands marchés mondiaux, les États-Unis. Cette relation commerciale privilégiée offre aux entreprises canadiennes un accès direct à un vaste bassin de consommateurs et à d'importantes occasions d'investissement. En 2023, près de **77 %** des exportations canadiennes étaient destinées aux États-Unis¹².

Cependant, cette forte dépendance expose l'économie canadienne aux fluctuations du marché américain et aux risques liés aux politiques commerciales. Pour renforcer sa résilience économique, le Canada doit donc s'efforcer de diversifier ses débouchés tout en éliminant les obstacles réglementaires au commerce intérieur.

Le budget fédéral de 2024 annonçait d'ailleurs un « chantier majeur » par l'intermédiaire du *Plan d'action fédéral pour renforcer le commerce interprovincial*, avec l'élimination de 14 exceptions à l'ALEC¹³. Cependant, 263 exceptions sont encore en vigueur dans l'ensemble des provinces¹⁴.

L'équivalent des barrières au commerce intérieur représente des tarifs douaniers de 21 % entre toutes les provinces¹⁵. En comparaison, les barrières au commerce avec les États-Unis ne représentent que 3 % de tarifs douaniers si l'on exclut les potentiels nouveaux tarifs de 25 %¹⁶.

Pourtant, le Canada gagnerait davantage à faciliter les échanges interprovinciaux. Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'élimination des obstacles au commerce intérieur pourrait ajouter jusqu'à 3,8 % au PIB canadien¹⁷. Bien que cela ne remplacerait pas le commerce américain, le choc des tarifs serait atténué grâce à nos échanges commerciaux intérieurs.

Au-delà de la circulation des biens et des services, la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces devrait également être facilitée. En effet, celle-ci reste difficile compte tenu des différences en termes d'équivalence de diplômes. Ces barrières renforcent d'ailleurs la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada, particulièrement dans les domaines de la santé et de la construction, pour lesquels les exigences relatives au permis d'exercice diffèrent d'une province à l'autre.

¹¹ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. *Rapport sur la paperasserie au Canada – Sixième édition*. 2021. En ligne. [Research Report 2020](#)

¹² Banque Royale du Canada. *Point clé : secteurs et provinces du Canada les plus touchés par la menace tarifaire américaine*. 2024. En ligne. [Point clé : Secteurs et provinces du Canada les plus touchés par la menace tarifaire américaine - Leadership avisé RBC](#)

¹³ Gouvernement du Canada. *Budget de 2024*. 2024. En ligne. [Budget de 2024](#)

¹⁴ La Presse. « Difficile de miser sur le commerce intérieur pour faire face aux tarifs de Trump ». 2025. En ligne. [Difficile de miser sur le commerce intérieur pour faire face aux tarifs de Trump | Radio-Canada](#)

¹⁵ International Monetary Fund. *Internal Trade in Canada: Case for Liberalization*. 2019. En ligne. [Internal Trade in Canada: Case for Liberalization](#)

¹⁶ Banque Nationale du Canada. *Suivi Canada*. 2025. En ligne. [Graphiques chocs - Canada : Un manuel de jeu pour marquer sur son propre but](#)

¹⁷ International Monetary Fund. *Internal Trade in Canada: Case for Liberalization*. 2019. En ligne. [Internal Trade in Canada: Case for Liberalization](#)

Diversifier nos échanges commerciaux

Le Canada est une économie qui progresse en grande partie grâce à son ouverture aux marchés internationaux. Les défis qui découlent des fluctuations internationales doivent inciter le Canada à se positionner comme un partenaire fiable sur les marchés étrangers.

Nous considérons qu'il est essentiel que le gouvernement facilite les démarches de diversification des entreprises. Outre le marché américain, le Canada doit développer ses liens avec d'autres partenaires stratégiques d'importance, notamment en Europe et en Asie du Sud-Est. L'accès à ces marchés existants doit être mis à profit pour garantir des occasions d'affaires à nos entreprises.

Le Canada entretient des accords de libre-échange avec plus de 50 pays¹⁸. L'Union européenne, également en proie aux tarifs américains, représente le troisième partenaire commercial en importance du Canada. Face à l'imposition de tarifs, le Canada et l'Europe ont l'occasion de renforcer leurs liens économiques pour offrir aux entreprises de nouvelles possibilités de croissance.

Avec l'application provisoire de l'Accord économique et commercial global (AECG), les exportations canadiennes vers l'Union européenne ont déjà progressé de 46,4 % de 2016 à 2021¹⁹. Par ailleurs, les pays européens ont davantage tiré profit des opportunités créées par l'Accord, puisque les entreprises canadiennes sont restées majoritairement tournées vers le marché américain. Le contexte actuel offre une occasion d'inverser la tendance.

L'Asie du Sud-Est est également un marché que le Canada doit continuer d'explorer par le biais de la négociation de l'Accord de libre-échange avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En finalisant l'accord, les entreprises canadiennes peuvent sécuriser leur accès à la zone économique avec la plus forte croissance au monde, estimée à 4,7 % en 2024²⁰.

Cela étant dit, les entreprises, et particulièrement les PME, doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de diversification. En ce sens, le gouvernement fédéral met à disposition des programmes pouvant répondre à ce besoin, mais devant bénéficier de financement supplémentaire.

Le Programme d'accélération du commerce international (PAC), soutenu par le ministère de l'Innovation, de la Science et du Développement économique, est l'une des initiatives les plus réussies au Canada pour l'accompagnement des PME exportatrices. Le PAC est organisé en collaboration avec plusieurs chambres de commerce au Canada, dont la CCMM, qui le met en œuvre depuis 2019.

Grâce au PAC, la Chambre a livré près de 50 cohortes et accompagné plus de 700 PME québécoises vers des marchés d'exportation. Au Québec, le programme est un succès : davantage de PME exportent vers des régions stratégiques comme l'Europe (63 %), l'Asie centrale (350 %) et l'Asie du Sud (83 %).

Malgré le succès de ce programme et de sa nécessité actuelle, son financement n'est pas assuré de manière pérenne. Actuellement, le Québec dispose d'un financement uniquement pour les six prochains mois à partir d'avril 2025. Pour assurer la continuité du programme à long terme, la Chambre demande un financement sur trois ans de 900 000 dollars par année.

Soutenir le secteur culturel dans un contexte postpandémique

Le secteur des arts vivants et de la culture est une signature identitaire de Montréal et un moteur du rayonnement international du Canada. Bien plus qu'un atout artistique, il constitue un levier économique

¹⁸ Radio-Canada. « Le Canada doit mettre les bouchées doubles pour diversifier ses partenaires commerciaux ». 2025. En ligne. [Le Canada doit mettre les bouchées doubles pour diversifier ses partenaires commerciaux | Radio-Canada](#)

¹⁹ Gouvernement du Canada. *AECG@5 Générer des avantages commerciaux dans une période sans précédent*. 2022. En ligne. [AECG@5 Générer des avantages commerciaux dans une période sans précédent](#)

²⁰ Gouvernement du Canada. *Le Canada et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)*. 2025. En ligne. [Le Canada et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est \(ANASE\)](#)

essentiel. À lui seul, il représente 6 % du PIB montréalais et injecte 9,2 milliards de dollars dans l'économie québécoise chaque année²¹. À l'échelle nationale, la culture génère plus de 57 milliards de dollars d'activité économique et fait vivre près de 673 000 travailleurs²².

Nonobstant la crise provoquée par la menace d'une guerre commerciale, une autre crise frappe le secteur des arts vivants et de la culture, et en particulier les artistes. En octobre 2024, la Chambre a publié son étude *Montréal, métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels*. Cette étude explore les défis et identifie des pistes d'action concrètes et durables pour renforcer le dynamisme culturel de la métropole.

Les défis observés concernent entre autres les changements dans l'offre et la demande, l'évolution des modèles d'affaires traditionnels et les pressions sur les revenus des artistes et des organismes culturels. Ces tendances mettent à risque la force créative de Montréal en tant que métropole culturelle mondiale.

Un constat est clair : il n'y a pas de culture sans artistes. Pourtant, à l'heure actuelle, les artistes canadiens sont à risque. À Montréal, le revenu médian des artistes est de 17 400 dollars, soit la moitié du salaire médian des travailleurs de la métropole. De plus, la grande majorité des artistes sont des travailleurs autonomes et ne disposent pas de filet social, ce qui accentue leur vulnérabilité économique. Face à ce constat, la Chambre recommande de faciliter l'accès à l'assurance-emploi pour les artistes professionnels afin de soutenir leur cadre de vie pendant les périodes moins fructueuses.

Recommandation n° 1 : Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes en menant les actions suivantes :

- a) **Élaborer une stratégie nationale claire, accompagnée d'indicateurs de performance, afin de stimuler la productivité des entreprises canadiennes et d'en assurer un suivi efficace.**
- b) **Alléger le fardeau fiscal des entreprises canadiennes, afin de bénéficier d'un environnement favorable aux investissements et à la productivité des entreprises au pays.**
- c) **Éliminer rapidement les obstacles au commerce interprovincial et instaurer des incitatifs fiscaux visant à encourager les entreprises canadiennes à faire des affaires au Canada.**
- d) **Octroyer un financement additionnel de 900 000 dollars par année sur trois ans au Programme d'accélération du commerce international (PAC) pour le Québec afin d'en assurer la continuité.**
- e) **Renforcer le soutien au secteur des arts et de la culture en facilitant l'accès des artistes professionnels à l'assurance-emploi afin de leur garantir un filet social pendant les périodes moins fructueuses.**

²¹ CCMM. *Montréal, métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels*. 2024. En ligne. [Montréal, métropole culturelle | Chambre de commerce du Montréal métropolitain](#)

²² Gouvernement du Canada. *Patrimoine canadien*. 2025. En ligne. [Patrimoine canadien - Canada.ca](#)

2. Élaborer une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire

L'état des finances publiques préoccupe grandement le milieu des affaires. Lors de la mise à jour économique de décembre 2024, le gouvernement a annoncé un dépassement de 22 milliards de dollars du déficit. Cette situation soulève de vives préoccupations et met en évidence l'urgence pour le gouvernement fédéral de revoir sa stratégie et de rétablir le contrôle des finances publiques.

Un tel redressement est essentiel pour rassurer les milieux économiques quant à la capacité de l'État à réagir efficacement aux mesures protectionnistes imposées par l'administration Trump.

Nous appelons le gouvernement fédéral à s'inspirer de la gestion des dépenses fédérales sous l'ancien premier ministre et ministre des Finances Paul Martin. Le déficit de 43 milliards de dollars du Canada en 1993 représentait un défi de taille similaire à celui vécu aujourd'hui. La politique de redressement des finances publiques menée durant le mandat de Paul Martin a permis au Canada de revenir à l'équilibre dès 1998 et de connaître cinq excédents budgétaires consécutifs. Cette rigueur budgétaire doit servir d'exemple pour le gouvernement fédéral afin d'assainir nos finances publiques.

En parallèle, le gouvernement doit être en mesure de générer des revenus supplémentaires afin de garantir une marge de manœuvre suffisante pour traiter des enjeux internes. Outre la menace des tarifs, les défis liés au développement des infrastructures publiques et à l'offre de logements contribuent à exercer une pression sur les finances publiques et ne doivent pas être laissés de côté.

Nous reconnaissons que le contexte actuel brouille les perspectives de retour à un budget équilibré. L'environnement incertain dans lequel nous naviguons doit nous obliger à garder une certaine discipline. La Chambre s'attend à ce que le gouvernement présente une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire pour 2029-2030, quitte à l'ajuster au cours des prochains exercices financiers.

Recommandation n° 2 : Présenter une trajectoire concrète de retour à l'équilibre budgétaire pour 2029-2030.

Conclusion

Le Canada traverse une période d'importants bouleversements. La guerre commerciale qui se profile avec les États-Unis apporte son lot de défis à un moment où les finances publiques du pays demeurent sous forte pression.

Face à la pluralité des enjeux auxquels nous faisons face, la Chambre invite le gouvernement fédéral à concentrer ses efforts sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de nos entreprises. Le positionnement de celles-ci vers de nouveaux marchés, y compris canadiens, sera crucial dans un contexte de tensions avec notre premier partenaire commercial.

L'orientation du prochain budget sera décisive pour l'avenir de notre économie. Dans ce contexte inédit, nous appelons le gouvernement canadien à demeurer proactif.

Synthèse des recommandations

Recommandation n° 1 : Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes en menant les actions suivantes :

- a) Élaborer une stratégie nationale claire, accompagnée d'indicateurs de performance, afin de stimuler la productivité des entreprises canadiennes et d'en assurer un suivi efficace.
- b) Alléger le fardeau fiscal des entreprises canadiennes, afin de bénéficier d'un environnement favorable aux investissements et à la productivité des entreprises au pays.
- c) Éliminer rapidement les obstacles au commerce interprovincial et instaurer des incitatifs fiscaux visant à encourager les entreprises canadiennes à faire des affaires au Canada.
- d) Octroyer un financement additionnel de 900 000 dollars par année sur trois ans au Programme d'accélération du commerce international (PAC) pour le Québec afin d'en assurer la continuité.
- e) Renforcer le soutien au secteur des arts et de la culture en facilitant l'accès des artistes professionnels à l'assurance-emploi afin de leur garantir un filet social pendant les périodes moins fructueuses.

Recommandation n° 2 : Présenter une trajectoire concrète de retour à l'équilibre budgétaire pour 2029-2030.